

Le Mot de Madame Le Maire :

Ce sont les derniers mois de notre mandature, mandature qui n'a duré que cinq ans au lieu de six, après les événements que l'on sait.

Nous avons essayé de mettre les bouchées doubles, en démarrant un maximum de projets, afin de redynamiser notre commune et d'améliorer le quotidien de tous.

Je voudrais remercier les élus, les services administratifs et techniques de la Commune qui m'ont aidée à monter ou à mener à bien tous nos dossiers. Je tiens aussi à remercier les habitants qui nous ont suggéré quelques améliorations ou qui nous ont proposé leurs idées. Les commerçants, les artisans et tous les professionnels ont participé aussi à rendre notre commune plus vivante et plus attrayante. Je les remercie comme je remercie tous les bénévoles qui animent la vie communale tout au long de l'année.

Bonne fin d'année 2019. Que 2020 vous apporte le meilleur et que Pirou continue d'avancer et d'évoluer dans la paix, pour le bien-être de ses habitants et de ses touristes.

Votre Maire, Noëlle LEFORESTIER

En Bref :

☞ **Vœux du Maire :** les vœux auront lieu le vendredi 27 décembre 2019 à 18h à la salle polyvalente. Toute la population est invitée, comme chaque année.

☞ **Bientôt, une borne de recharge pour véhicules électriques :** Le SDEM 50 conscient des nouvelles demandes d'implantation depuis l'achèvement du plan de déploiement des 131 bornes du réseau e-charge50 et convaincu par l'avenir de l'électromobilité sur le territoire, a décidé, par délibération du 27 juin 2019, d'autoriser l'implantation de nouvelles bornes. Notre demande d'implantation d'une borne de recharge pour véhicule électrique en date du 1^{er} septembre 2017 sur le territoire de notre commune a été déclarée éligible selon certains critères d'évaluation et bénéficie des conditions financières suivantes : financement du SDEM50 à hauteur de 80% maximum de l'investissement et 100% des frais de fonctionnement, soit une participation de notre commune aux travaux d'établissement de la borne d'environ 1200 € TTC.

☞ **Presbytère de Pirou Bourg :** Afin de permettre à Pirou bourg l'installation sous peu d'une antenne HOTSPOT Wifi territorial c'est-à-dire une connexion wifi simple et sécurisée à l'échelle départementale, des travaux de préparation ont eu lieu au presbytère. Mardi 5 novembre, un technicien d'ORANGE s'est rendu au presbytère afin de remettre en service une ligne téléphonique et réaliser le branchement d'une livebox. Ceci va permettre aux habitants du bourg de bénéficier d'une connexion wifi gratuite et rapide dans le périmètre d'émission de cette antenne.

☞ **Repas des Aînés :** le repas offert aux aînés de la commune aura lieu le dimanche 23 février, salle Claude Massu. Les invitations seront adressées fin janvier aux personnes de 70 ans et plus (le jour du repas), inscrites sur la liste électorale.



☞ Votre Maire à l'Élysée

Mercredi 20 novembre, à 19 heures, Madame Noëlle LEFORESTIER, Maire de Pirou, a été invitée par Monsieur Emmanuel MACRON, Président de la République, au Palais de l'Élysée pour la réception qu'il offrait en l'honneur des Maires de France – 2 000 édiles étaient présents – Madame LEFORESTIER a eu la chance d'être au premier rang. Elle a échangé avec le Président, avec plusieurs Ministres et avec des Maires de la Manche et d'autres régions.

En tant que Maire d'une commune rurale littorale, elle a pu aborder des points forts pendant cette réception.

☞ Médaille du 75^{ème} anniversaire de la guerre 1939

– 1945 : le 15 juillet 2019, M. Hervé MORIN président de la Région Normandie avait organisé une cérémonie d'hommage aux victimes civiles et aux villes martyres de la bataille de Normandie, à EPRON, ville très sinistrée lors de la dernière guerre. En tant que Maire de Pirou, j'ai participé à cette émouvante cérémonie patriotique et commémorative. La médaille de la Région Normandie créée pour le 75^{ème} anniversaire, m'a été remise officiellement à cette occasion, Pirou faisant partie des villes martyres normandes. Elle sera bientôt présentée officiellement, lors d'une cérémonie avec les Anciens Combattants.

☞ Commémoration du 11 novembre 2019 :

Une nombreuse assistance s'était réunie au monument aux morts, à Pirou bourg pour commémorer l'armistice du 11 novembre. Mme le Maire a remercié les habitants pour leur présence ainsi que les élus, les présidents et bénévoles d'associations, les enfants, les pompiers et la lyre Pirouaise. Les anciens combattants étaient bien représentés et entouraient leur président, leur président d'honneur, les porte-drapeaux et le maître de cérémonie. Après le dépôt des gerbes et la minute de silence Mme le Maire a pris la parole pour parler de cette 1^{ère} guerre mondiale particulièrement meurtrière. Ensuite, elle a lu la lettre de Mme la Secrétaire d'Etat chargée des Anciens Combattants et de la mémoire ainsi que la liste des Morts pour la France 2019. La lyre Pirouaise a accompagné, en musique, toute la cérémonie. Ensuite, ils ont donné une aubade à la Grange de Dîmes avant le vin d'honneur offert par la Municipalité pour clore la cérémonie et échanger avec tous les présents. Pour ceux qui le souhaitaient un repas était servi à la salle polyvalente, à l'initiative du bureau des Anciens Combattants.

☞ Ordures Ménagères :

L'organisation du tri sélectif va évoluer. A compter de début janvier, les papiers et emballages plastiques seront collectés en sacs au plus près du domicile. Les sacs seront à retirer à la mairie.

Une réunion publique d'information aura lieu le 17 janvier 2020 à 18h00 à la salle Claude Massu.

Un courrier sera adressé à tous les habitants ainsi qu'un calendrier avec toutes les précisions.

☞ **Pêche à l'aimant :**

Les équipes de déminage sont régulièrement sollicitées dans l'urgence pour la découverte de munitions suite à la pratique de la « pêche à l'aimant » dans les cours d'eau, les étangs, les canaux et les rivières. Les règles de la pêche à l'aimant sont identiques à celles encadrant la détection d'objets enfouis.

Ainsi :

- Sur les terrains privés (forêts, terrains, puits, étangs...), l'autorisation du propriétaire est requise, et si l'objet de la pêche a pour but la recherche d'un objet intéressant l'histoire, la préhistoire, l'art ou l'archéologie, l'autorisation du préfet est obligatoire.

- Pour les cours d'eau, lacs, rivières, fleuves et canaux, l'autorisation de l'Etat, propriétaire des biens sous-marins est requise.

Bien qu'étant souvent présentée comme une dépollution bénévole des cours d'eaux, cette pratique sans autorisation de l'autorité administrative est considérée comme illégale.

☞ **La Sainte Barbe :**

Samedi 30 novembre, à 17 heures, le capitaine Ducouret et les 42 pompiers du centre de secours Lessay – Pirou fêtaient la Sainte Barbe, en présence des personnalités, des élus et d'un public nombreux.

En 2019, ils sont intervenus 1084 fois.

Il y a eu une modernisation et une augmentation du parc de véhicules ainsi que le recrutement de cinq nouveaux pompiers.

La caserne de Pirou compte actuellement 12 pompiers dont deux travaillant aux services techniques de la Commune.

Un trophée a été remis en 2018 à la Commune de Pirou en tant que commune employeur.

Des changements de grade, des remises de médailles ont récompensés ces courageux pompiers volontaire qui donnent de leur temps pour protéger et assurer la sécurité des personnes et des biens.

Le Président de l'Amical des pompiers, M. Pierre Jacquet, a remis plusieurs bouquets aux conjoints des décorés.

☞ **La garde républicaine surveille les parcs à huîtres :**

Mardi 3 décembre, à la cale centre de Pirou plage, Mme Edith Harzic, sous-préfète, M. Henri Lemoigne, président de la COCM, M. Jean-Paul Launay, Vice-président de la COCM, Mme Noëlle Leforestier, Maire de Pirou, accompagnés du Major Stéphane Hamelin, d'élus, de représentants de CRC ont rencontré les trois jeunes femmes de la garde républicaine qui assurent avec un de leurs collègues la surveillance des parcs à huîtres de fin novembre jusqu'à la fin des fêtes.

Ce partenariat Etat, COCM, gendarmerie fait partie d'un dispositif plus conséquent qui inclut la CRC.

Cette année, les chevaux sont hébergés au haras de la sente des près, près du rond-point.

Les habitants apprécient leur passage qui leur procurent un sentiment de sécurité.

☞ **Opération de reconquête de la qualité des eaux littorales :**

Comité de pilotage du 4 décembre 2019 – Communauté de Communes Coutances Mer et Bocage

C'est un engagement des acteurs du territoire en faveur de la préservation de la qualité des eaux littorales et de l'attractivité du territoire : santé publique, économie et tourisme.

C'est piloté par la CMB. Nous étions invitées Mme Ledanois et moi-même pour représenter une commune littorale voisine.

C'est un territoire engagé dans la transition écologique. Il est donc très intéressant et important de connaître leur mode de fonctionnement et leurs actions.

C'était une réunion importante à laquelle assistaient M. le Préfet, Mme la Sous-préfète, les responsables des différents services de l'Etat, les représentants de l'agriculture et de la conchyliculture.

☞ **Très beau marché de Noël :**

Deux jours d'exposition particulièrement bien organisés et attractifs. Le président de Culture Sports et Loisirs à Pirou et ses bénévoles ont su attirer la foule. Mme Nicole Boulet, toujours très inventive avait décoré la scène de manière très originale et l'Art floral exposait, cette année encore, des compositions originales de qualité.

☞ **Le P.P.R.L (plan de prévention des risques littoraux) :**

Son élaboration est de compétence de l'Etat. Il est régi par le code de l'environnement. Le P.P.R.L approuvé est un document d'urbanisme qui peut traiter d'un ou plusieurs types de risques d'inondation.

Pourquoi un P.P.R.L ?

Pour réduire la vulnérabilité du territoire.

Comment réduire la vulnérabilité ?

L'objet du P.P.R.L est de délimiter :

- les zones directement exposées à un risque
- les zones où l'urbanisation pourrait aggraver les risques ou en provoquer de nouveaux

De définir les mesures de protection, de prévention et de sauvegarde à prendre par les collectivités et les particuliers.

Sous-cellule hydro sédimentaire concernant les territoires littoraux de Agon-Coutainville, Blainville, Gouville-sur-Mer, Geffoses et Pirou.

1^{ère} rencontre le 3 décembre 2019 à Gouville sur Mer. La durée du projet est de 44 mois. Présents à la réunion : Mme Leforestier, Maire, Mme Ledanois, Marie-adjointe à l'environnement et au littoral, M. Camus-Fafa, Maire-adjoint à l'urbanisme.

☞ **Vie Scolaire et péri scolaire :**

Le Noël des enfants de Pirou s'est déroulé le dimanche 15 décembre dernier. Une séance de cinéma – La Reine des Neiges 2 - a été offerte à tous les enfants habitants Pirou. Cette séance a été suivie de l'arrivée du Père Noël avec distribution de friandises et chants de Noël et animation réalisés par la Lyre Pirouaise et ses Majorettes.



Les enfants de l'école du château de Pirou ayant participé au concours de dessin ont été récompensés pour leurs magnifiques réalisations.

GENDARMERIE
NOTRE ENGAGEMENT, VOTRE SÉCURITÉ

Risques de l'internet !

ATTENTION AUX BELLES PROMESSES
Location de vacances ou objet trop beau et pas cher, attention les galères ! De nombreux faux sites marchands ou fausses petites annonces sont présentes sur internet.

PAS DE CLICS HÂTIFS
Avant de cliquer sur un lien ou d'ouvrir une pièce jointe, positionnez le curseur de votre souris sur ce lien afin d'afficher l'adresse exacte du site. Parfois, un seul caractère diffère ! Vous pouvez faire de même avec l'expéditeur d'un message.

NE COMMUNIQUEZ PAS VOS DONNÉES PERSONNELLES
Aucune administration ou société commerciale sérieuse ne demande vos données bancaires, vos identifiants ou vos mots de passe par message électronique.

NE CÉDEZ PAS AU CHANTAGE
De nombreuses extorsions usent de ressorts psychologiques pour tenter de vous soutirer de l'argent : chantage amoureux, menace de diffusion de photos intimes...

Conception graphique Sirpa gendarmérie 01 2019-276

Suite à une réunion avec les services de la gendarmerie de Coutances et Lessay, nous vous transmettons le flyer joint vous indiquant les bons gestes lorsque vous sortez de chez vous et les bons gestes lorsque vous êtes chez vous.

AIDEZ-NOUS À VOUS AIDER
Groupement de gendarmerie de la Manche



CYBERMALVEILLANCE.GOUV.FR
Assistance et prévention du risque numérique
www.cybermalveillance.gouv.fr

ET TOUS LES JOURS SUIVEZ LA GENDARMERIE SUR :



Élections municipales : 15 et 22 mars 2020

Les prochaines élections municipales se dérouleront à la salle Claude Massu les 15 et 22 mars 2020

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020

Pour **VOTER** les **15 ET 22 MARS**
vous avez jusqu'au **7 FÉVRIER 2020**
pour **VOUS INSCRIRE SUR LES**
LISTES ÉLECTORALES :



Sur Internet

www.demarches.interieur.gouv.fr,
rubrique « Élections »



En mairie

en personne ou en mandatant un tiers



Par courrier

en écrivant à votre mairie



Informations

www.demarches.interieur.gouv.fr,
www.service-public.fr
ou contactez votre mairie



QUE FAIRE SI L'ÉTAT CIVIL FIGURANT SUR VOTRE CARTE ÉLECTORALE COMPORTE UNE ERREUR ?

Vous pouvez demander la correction de votre état civil.
Il existe plusieurs démarches selon votre situation.

VOUS ÊTES NÉ EN FRANCE MÉTROPOLITAINE, DANS LES DOM, À SAINT-PIERRE ET MIQUELON, SAINT-MARTIN OU EN POLYNÉSIE-FRANÇAISE :

Vous pouvez effectuer cette démarche
en ligne ou par courrier :



[www.service-public.fr/
particuliers/vosdroits/
R49454](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R49454)



Insee Pays de la Loire
Pôle RFD
105 rue des Français Libres
BP67401
44274 NANTES CEDEX 2

Vous devrez fournir votre numéro de sécurité sociale
et une copie de votre acte de naissance.

VOUS ÊTES NÉ À L'ÉTRANGER, EN NOUVELLE-CALÉDONIE OU À WALLIS ET FUTUNA :



**Vous pouvez effectuer cette démarche auprès des
organismes suivants qui gèrent vos droits sociaux
(caisse de retraite, mutuelle, sécurité sociale, etc...)
ou auprès de votre commune d'inscription
sur les listes électorales.**

Vous devrez fournir un justificatif de domicile
et un acte de naissance.

ÉLECTIONS MUNICIPALES
15 ET 22 MARS 2020

ÊTES-VOUS BIEN INSCRIT SUR LES LISTES ÉLECTORALES ?



ÉLECTIONS MUNICIPALES
15 ET 22 MARS 2020

POUR LE SAVOIR :

1/

Rendez-vous sur www.demarches.interieur.gouv.fr,
rubrique « Élections » sur le service en ligne
« Interroger sa situation électorale »

2/

**Renseignez la commune où vous pensez être inscrit
ainsi que vos informations personnelles** (nom de naissance,
tous vos prénoms, date de naissance)

3/

**Vous obtiendrez ainsi la confirmation de votre inscription
dans cette commune.** Si ce n'est pas le cas, et que vous découvrez
que vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous pouvez :
- **contacter votre mairie**
- **vous inscrire jusqu'au 7 février 2020 sur**
www.demarches.interieur.gouv.fr, rubrique « élections »



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

[@Place_Beauvau](https://twitter.com/Place_Beauvau) | [/ministere.interieur](https://www.facebook.com/ministere.interieur) | [@ministere_interieur](https://www.instagram.com/ministere_interieur) | www.interieur.gouv.fr

**POUR S'INSCRIRE AVANT LE 7 FÉVRIER 2020,
UNE PIÈCE D'IDENTITÉ ET UN JUSTIFICATIF
D'ATTACHE AVEC LA COMMUNE SONT OBLIGATOIRES**

JUSTIFICATIF D'IDENTITÉ

Seuls la carte nationale d'identité et le passeport permettent de justifier simultanément de son identité et de sa nationalité.

À défaut, vous devez fournir :

- Une pièce justifiant de votre identité (carte vitale, permis de conduire...)
- Une pièce justifiant de votre nationalité (acte de naissance de moins de trois mois, certificat de nationalité, décret de naturalisation...)

JUSTIFICATIF D'ATTACHE AVEC LA COMMUNE

- S'il s'agit de votre domicile : un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- S'il s'agit du domicile de vos parents, si vous avez moins de 26 ans : un document attestant du lien de filiation et un justificatif de domicile du parent de moins de 3 mois
- Si vous êtes seulement contribuable dans la commune : les avis d'imposition de 2018 et 2019
- Si vous êtes gérant ou associé unique ou majoritaire d'une société payant ses impôts locaux dans la commune :
 - une preuve de qualité de gérant depuis deux ans
 - une preuve de l'inscription de la société au rôle de la commune

ÉLECTIONS MUNICIPALES
15 ET 22 MARS 2020

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR | @Place_Beauvais | @ministere_interieur | @ministere_interieur | www.interieur.gouv.fr

**LE VOTE
PAR PROCURATION**

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Si vous êtes absent le jour du vote, la procuration vous permet de vous faire représenter par un autre électeur.

Faites votre procuration le plus tôt possible, des délais de traitement et d'acheminement sont à prévoir !

À QUI POUVEZ-VOUS LA DONNER ?

La personne doit être inscrite sur les listes électorales de la même commune (mais pas forcément le même bureau de vote). Elle n'aura besoin d'aucun document pour voter à votre place. N'oubliez pas de la prévenir car elle n'en sera pas informée.

OÙ POUVEZ-VOUS LA FAIRE ?

Brigade de gendarmerie | Commissariat de police | Tribunal d'instance

QUELLES SONT LES PIÈCES À FOURNIR ?

Formulaire à remplir sur place ou sur Internet disponible sur le site www.demarches.interieur.gouv.fr

Pièce d'identité : carte d'identité ou passeport

ÉLECTIONS MUNICIPALES
15 ET 22 MARS 2020

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR | @Place_Beauvais | @ministere_interieur | @ministere_interieur | www.interieur.gouv.fr

Zoom sur les Réalisations et Projets :

☞ Des travaux dont la réalisation est en cours ou à venir:

- Réfection du clocher de l'église
- Réfection de la main courante au stade de foot
- Réfection des peintures intérieures du logement des gendarmes à Pirou Plage
- Réfection de l'éclairage public rue des Cyclamens et des Romarins
- Aménagements extérieurs rue des Bergeronnettes et rue Huguet de Sémonville : installation de la signalétique verticale et horizontale, qui sera suivie d'aménagements végétalisés.
- Installation d'un relai Wifi au presbytère
- Effacement de réseaux – La Vallée, rue de Normandie, rue d'Auvergne, rue de Bretagne et rue des Flandres
- Suite des travaux rue le Bas de la Rue dont réseau pluvial

Tour d'Horizon des Derniers Conseils Municipaux :

☞ Séance du 29 octobre 2019 :

Le conseil municipal à l'unanimité a autorisé la vente de 3 nouvelles parcelles au lotissement les Chardons Bleus à Pirou Plage.

☞ Séance du 29 octobre 2019 :

Le conseil à la majorité a autorisé le lancement d'un appel d'offres pour l'acquisition d'un nouveau mobil – home avec 3 chambres pour le camping municipal Le Clos Marin

☞ Séance du 29 octobre 2019 :

Suite à de nombreuses plaintes reçues en mairie concernant les défaillances du réseau de téléphonie mobile ORANGE, le conseil est informé qu'un courrier recommandé a été adressé au porteur de projet d'implantation de l'antenne afin que des solutions soient trouvées.

☞ Séance du 5 décembre 2019 :

Le conseil vote la création d'un plan incliné avec rambarde de sécurité pour l'accès P.M.R dans le cadre de l'accessibilité à l'école du Château de Pirou.

☞ Séance du 5 décembre 2019 :

Madame le Maire informe le conseil de la nécessité de faire l'acquisition de deux nouveaux vidéoprojecteurs pour l'école, afin de continuer à équiper les classes.

☞ Séance du 5 décembre 2019 :

Compte tenu du succès du panneau d'information lumineux installé à la plage et des demandes d'habitants du Bourg et du Pont, madame le Maire propose d'installer deux panneaux supplémentaires identiques dont un serait installé à Pirou Bourg et un sur le parking de la Mairie. Le conseil est favorable à cette demande.

☞ Séance du 5 décembre 2019 :

Madame le Maire informe le conseil que la toiture du petit bâtiment de l'ancien presbytère a été très fortement abîmée et nécessite des travaux de réparation urgents. Le conseil est favorable à cette remise en état de la toiture.

☞ Séance du 5 décembre 2019 :

La commune a décidé de faire l'acquisition de banquettes et de poubelles pour l'aménagement de la nouvelle promenade rue Huguet de Sémonville et des Bergeronnettes.

L'Echo des Associations :

☞ Anciens Combattants :

L'agenda 2020 est bouclé. Il vous reste à retenir les dates suivantes :

- Jeudi 23 janvier 2020: assemblée générale suivie du verre de l'amitié et de la traditionnelle galette des rois. Tous les adhérents sont attendus.
- Samedi 7 mars : loto à la salle Claude Massu, animé par Alain. Ouverture de la salle à 18h00 et début du jeu à 20h00.
- Dimanche 29 mars : repas traditionnel des Anciens Combattants dans la salle Claude Massu. Ismaël est de retour. Alléluia !

☞ Espérance sportive de Pirou

Samedi 8 février : concours de belote à la salle polyvalente de Pirou plage. Début du concours à partir de 14h. Pré-réservation au 06.75.64.17.77. Tarif : 6€ par joueur.

Dimanche 12 avril : vide grenier au stade municipal de Pirou Pont. 1,50€ le mètre linéaire de 8h à 18h. Réservations et renseignements au 06.75.64.17.77.

☞ Pirou M'Intéresse :

Notre Assemblée Générale aura lieu le 13 janvier à 14h30 et sera suivie de la galette de pmi, en fait une tarte normande.

☞ Amitiés Loisirs Pirouais

5 décembre 2019 : jeux et goûter « Bûches de Noël et tombola »

19 décembre 2019 : repas de Noël au restaurant « Le relais du Viaduc » à Coutances

9 janvier 2020 : jeux et goûter « Epiphanie »

23 janvier 2020 : Assemblée Générale Ordinaire
6 février 2020 : jeux et goûter « Chandeleur »
20 février 2020 : jeux et goûter
12 mars 2020 : repas rencontre et anniversaire du 1^{er} trimestre
26 mars 2020 : Florilège « la ferme marine de Cancale » ou jeux et goûter
9 avril 2020 : jeux et goûter « Pâques » et tombola

☞ **Cinéma de Pirou**

Les prochains évènements notables accompagneront les manifestations avant Noël :

Film de Noël pour les enfants de Pirou, organisé par la municipalité, le 15 décembre à 14 h 30.

De nombreuses écoles organiseront aussi une séance de Noël pour leurs élèves.

Le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin organise cette année son ciné-parc du 3 au 14 février 2020. Ce sera le 13 février à Pirou.

Comme toujours vous trouverez les programmes en dépôt dans les commerces et lieux publics, mais vous pouvez aussi aller sur le site <https://www.cinesplages.fr/> ou utiliser l'application cinesplages. Vous pourrez alors voir les synopsis des films programmés et leur bande annonce.

☞ **La Lyre Pirouaise**

La Lyre Pirouaise vous propose :

Samedi 14 décembre à 18h : concert à La Chapelle

Dimanche 15 décembre : visite du Père Noël, salle polyvalente avec les enfants des écoles (musique de Noël)

Vendredi 14 février : Loto salle polyvalente

Samedi 25 avril : concert à l'occasion de la fête des bulots.

☞ **Association Terroir et Patrimoine Pirouais**

En ce début d'année, nous vous souhaitons une belle année 2020. Santé et bonheur pour toutes et tous.

Nous commencerons nos activités par la soirée harengs le samedi 29 février à partir de 20h à la salle polyvalente.

Le dernier WE d'avril, la traditionnelle Foire aux bulots avec les pêcheurs, nombreux exposants, restauration, manèges et des concerts les deux jours.

Pour l'accès à la foire, 2 laissez-passer seront distribués à tous les habitants de Pirou (avec justificatif de domicile) et des permanences seront organisées le samedi matin en avril à l'Office de Tourisme et l'ancienne Mairie.

☞ **Club de gym Pirou-Créances-Lessay**

Profitez des bonnes résolutions du jour de l'an pour venir vous dépenser, vous muscler, travailler le cardio ou les postures, mais aussi apprendre à respirer, se relaxer, s'étirer, le tout dans une ambiance conviviale, avec une animatrice diplômée (sachant prodiguer des conseils personnalisés à chacun et chacune).

Le club de gym vous propose "3 Gym", des séances différentes mais aussi complémentaires. De la gym Move-Tonic pour les plus motivés et pour se dépenser sans compter, de la gym Santé-Vitalité pour garder et entretenir la forme, de la gym Zen pour une séance en douceur et relaxation.

Le prix est adapté pour les 20 semaines restantes avant les vacances d'été : c'est 40 euros par type de gym (+27 € de licence) ce qui revient à 3.30 euros la séance.

Pour cette nouvelle année, le club vous adresse ses vœux de bonne santé et vous invite à venir entretenir votre bonne forme physique avec nous. Il n'est jamais trop tard...Venez essayer, il y a encore des places disponibles. Séance d'essai offerte.

Toutes les infos sur le site internet du club : <https://sites.google.com/site/gvpiroucreanceslessay/>

PS : La gym c'est aussi pour les hommes.

☞ **Pirouésie**

Ateliers et spectacles : le 13e festival d'été a rencontré à nouveau une belle affluence. Cette manifestation issue de Pirou est désormais reconnue et soutenue par le Département, la Région et l'État.

Cet automne, Pirouésie retourne à ses multiples activités au cœur de la commune. Une conviction forte anime l'association : la poésie est fondamentale pour susciter l'invention dans l'esprit des enfants. Ainsi, en plus d'activités d'écriture, nous avons programmé à l'école en novembre un spectacle combinant tous les arts, avec la troupe hautement créative de La Soupe aux Étoiles.

Tous les publics de tous les âges seront aussi invités aux fréquentes veillées pirouétiques d'hiver et de printemps. Au programme, lectures, chansons, causeries, jeux. On sera en présence d'artistes qui partagent l'esprit stimulant de Raymond Queneau : Amélie Charcosset, Benoît Richter, Louise Bronx, Martin Granger...

À suivre donc, semaine après semaine, l'annonce des lieux et dates dans la presse. Parmi les projets futurs, Pirouésie réfléchit à des parcours et visites poétiques du nouveau Parc à Pirou-Pont...

Toutes les informations sont ici : <https://pirouesie.blogspot.com/> ; <https://fr-fr.facebook.com/pirouesie/>

☞ AUENP

Bilan 2019 de l'AUENP

Cette année a été marquée par un travail important de notre association.

Après de nombreuses concertations avec la municipalité et les responsables de la Direction Départementale des territoires et de la mer, nous avons pu enfin voir la réalisation du reprofilage de la cale sud.

L'arrêté préfectoral du 18 juin 2019 interdisant le stationnement sur l'estran, qui nous a amené à réagir vivement, a été heureusement abrogé. Nous sommes intervenus immédiatement près des élus locaux, départementaux, régionaux et nationaux pour refuser une décision arbitraire. Nous avons fait connaître notre travail à Pirou pour le stationnement des tracteurs dans des zones délimitées par la municipalité et avons élaboré un code de bonne conduite responsabilisant l'ensemble des usagers.

Notre message a été entendu par M. le sénateur Bas qui nous a rencontré avec la municipalité. Il a reconnu la validité de nos arguments et a adressé un courrier au préfet.

Le 5 novembre une réunion était organisée et présidée par le préfet, réunissant l'ensemble des organisations de plaisanciers. Il a été acté, qu'il n'était donc pas question de remettre en cause une activité essentielle dans ce département et que la concertation avec les maires, les associations de plaisanciers et environnementales, continuerait pour aboutir à un arrêté non contestable avant la fin de l'année. L'exemple de Pirou a été cité comme une réponse positive au problème posé. Nous sommes bien sûr attentifs au suivi de ce dossier.

☞ SNSM de Pirou

18 janvier 2020 : soirée théâtrale à 20 h 30 à la salle polyvalente : « Faites comme chez vous ! ».

Les Comiques Anonymes (troupe théâtre amateur depuis + de 20 ans) présentent une comédie policière de B.C. Lugan.

« Alain et Nathalie ont réservé au restaurant pour l'anniversaire d'Alain. Leur fille arrive et ... c'est l'imprévu ! Quelqu'un sonne... et c'est le quiproquo ! Sans compter deux flics incompetents qui vont installer « leur planque » dans l'appartement... ! Tous se retrouvent mêlés à un trafic d'œuvres d'art, et en pleine enquête policière ! Sans oublier un drôle d'oiseau... »

Lever de rideau à 20h30

Une idée-cadeau : une bonne soirée au profit de la SNSM ! Suivez l'enquête... avec des rires, tout en soutenant nos sauveteurs.

Réservations : Lily 06.31.31.37.63 (+ pendant les fêtes 06.81.14.98.18)

24 et 25 avril : Fruits de mer à la Foire aux Bulots

☞ Comité de soutien Téléthon de Pirou

La journée du téléthon s'est déroulée le samedi 7 décembre sans pluie en débutant avec la marche et le vélo pour récolter les dons sur la commune de Pirou, l'après-midi avec la belotte et le soir repas avec 200 participants. Nous remercions la municipalité, les associations, les ostréiculteurs, les artisans, les commerçants, les enfants de l'école de Pirou, le club des aînés de Créances, les bénévoles et toutes les personnes qui nous ont aidés pour que toutes les manifestations soient œuvrées tout au long de l'année (Fête champêtre, repas PROXI et voitures anciennes, loto et journée du téléthon). Cette année encore, l'équipe du téléthon est très satisfaite car le record a été à nouveau battu.

Prochaine Foire aux Bulots les 25 et 26 avril 2020

www.ville-pirou.fr

IPNS



Ne pas jeter sur la voie publique